Inscription année 2025-2026 cours par zoom

Corps & Lettres en Vie
Méditation en mouvement

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

E-mail & tel. Portable :

Je m'inscris au cours hebdomadaire *(cochez votre choix)*

Tehima : ☐ **mardi 17h30-18h30 / avancés** ☐ **mardi 18h45-19h45/ débutants**

- Formule pour 10 cours : 230.- *(carte valable 3 mois)*
- Formule pour 20 cours : 437.- *(carte valable 6 mois)*
- Formule pour 30 cours : 644.– *(carte valable 9 mois)*

MUNZ FLOOR : ☐ **lundi 19h45-21h00 / tous niveaux** ☐ **jeudi 12h00-13h15 / tous niveaux**

- Formule pour 10 cours : 250.- *(carte valable 3 mois)*
- Formule pour 20 cours : 475.- *(carte valable 6 mois)*
- Formule pour 30 cours : 700.– *(carte valable 9 mois)*

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription ci-dessous et que mon état de santé actuel me permet de pratiquer une activité physique douce et régulière. Je m'engage à informer la responsable de cours en cas de changement durant la période d'abonnement.

Lieu, date : **Signature de l'élève :**

Corps & Lettres en Vie
TWINT

Paiement par virement bancaire :
Banque Raiffeisen d'Assens , Luigina Lamacchia, Jonquilles 5, 1020 Renens,
IBAN : CH62 8080 8001 8934 8777 9
Code BIC/Swift: RAIFCH22XXX
OU par TWINT.

Conditions générales d'inscription

Le cours est réglé avant le 1er cours de la durée de carte choisie. La durée de la carte prend effet dès le 1er cours qui suit le paiement y relatif et s'éteint le dernier jour de la période choisie.

En cas d'absence de l'élève, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. La seule condition acceptée pour que les cours soient reportés sur une autre période, est une absence médicale (avec certificat), pour autant que l'absence ait duré au moins 4 leçons consécutives.

L'élève peut compenser une absence au cours durant la période de validité de la carte en suivant un autre cours par zoom (soit MUNZ FLOOR, soit de Téhima avancé ou débutant) la semaine de son choix durant cette même période de validité de la carte. Une fois la période de validité passée, il n'est plus possible pour l'élève de récupérer un (des) cours manqué(s).

En cas d'empêchement de l'enseignant de donner cours, la date d'échéance de la carte sera rallongée du nombre de semaine correspondante à l'absence (1 cours reporté = report de l'échéance d'une semaine…).

Corps & Lettres en Vie décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage matériel causé par l'élève durant la séance. L'élève doit être au bénéfice d'une assurance accident et RC.

Durant les cours, il est interdit d'enregistrer le cours ou de le filmer, le contenu des cours ne doit en aucun cas être publié sur internet et/ou être utilisé à des fins privées. Par cette inscription, l'élève accepte de recevoir la lettre d'information générale.

Ceci est une inscription au cours hebdomadaire fixe pour la période choisie. Elle permet aussi le renouvellement d'une carte par le biais d'un mail envoyé à : luigina@corpsetlettresenvie.ch avec mention de la période choisie. Ce renouvellement automatique par mail est soumis aux mêmes conditions générales d'inscription et est possible durant la période du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026. Elle s'éteint automatiquement au 30 juin 2026.